



FRANCE

Des assistants d'éducation recrutés sur les bancs des universités

FACE À LA CRISE DES VOCATIONS enseignantes, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, met en avant une solution : prérecruter des étudiants, en les affectant à des postes d'assistant d'éducation dans les écoles et les collèges. Le dispositif, inscrit dans la loi pour une école de la confiance et lancé à la rentrée 2019, reprend une idée ancienne : accompagner financièrement des jeunes qui envisagent une carrière enseignante, en contrepartie d'un temps de service de huit heures hebdomadaires en établissement. L'éducation nationale se targue d'avoir inventé un dispositif très différent des deux anciens systèmes, dont quelques centaines d'étudiants sont encore bénéficiaires cette année : les « MEEF alternants » et les « emplois d'avenir professeur », lancés sous la gauche. Cette fois-ci, assure l'institution, les jeunes seront pendant trois ans dans le « même établissement », une « continuité entre la licence et le master » qui n'était pas possible auparavant.

Au total, pour cette première rentrée, le ministère a recruté 1187 jeunes, alors qu'il en visait 1500. En « vitesse de croisière », ils devraient être 3000 nouvelles recrues par an. Dans les académies, on concède le caractère « expérimental » de cette première fournée. Grâce à un contrat de trois ans, les étudiants sont rémunérés dès leur année de L2, d'abord 693 euros net, puis jusqu'à 980 euros en master, cumulables avec une bourse. Les dossiers ont été choisis « d'abord sur critères sociaux », même si certains alternants ne sont pas boursiers.

Vocations confirmées

Les académies ont ciblé les matières « en tension », celles où les enseignants manquent. A Créteil, le délégué académique à la formation, Vincent Audebert, assure avoir recruté 195 étudiants de L2 : les trois quarts sont affectés dans le premier degré, mais sur ceux qui restent, 33 sont des étudiants en mathématiques, 11 en anglais et 10 en lettres modernes – soit les

disciplines les plus en difficulté. Un recrutement local qui relève du « *cousu main* » en fonction des choix exprimés par les étudiants et par les établissements qui les accueillent, mais aussi dans le but de « *former des enseignants qui restent à Créteil* » en « *sécurisant leurs parcours* », selon l'expression de Vincent Audebert. « *Tout le monde sait qu'un certifié du Pays basque nommé à Créteil en début de carrière n'aura qu'une envie : rentrer chez lui* », rappelle-t-il.

Pour les étudiants prérecrutés, si l'organisation relève parfois du casse-tête, l'immersion en classe semble confirmer les vocations. Wassila Chérit, une étudiante de 20 ans en licence de sciences sanitaires et sociales à l'université de Reims, retrouve chaque semaine la même classe de CE2 dans une école de l'éducation prioritaire de la ville, pour un salaire de 693 euros par mois cumulé avec une bourse de 400 euros. Cette première année est consacrée à « *l'observation* », mais l'étudiante s'est déjà vu confier des petits groupes dans des ateliers chapeautés par sa tutrice. « *Pour moi, ce n'est que du plus, assure-t-elle. Tout ce que j'apprends ici, je pourrai l'utiliser à l'oral du concours.* »

Même constat pour Andrea Cerqueira De Souza, étudiante en L2 de sciences de l'éducation à l'université Paris Est-Créteil, qui se rend tous les jeudis dans une classe de CE1-CE2 à Nemours (Seine-et-Marne). « *Certaines familles ne sont pas faciles, et l'université ne nous apprend pas à gérer cette partie-là du métier, juge l'étudiante. Enseignant, c'est un métier polyvalent, on est prof, maman, assistante sociale parfois. Et ça, je ne peux l'apprendre que sur le tas.* » ■

V. M.